

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 décembre 2021

Délibération CA_20211217_004

**Convention de partenariat 2018-2021 entre le SDIS de l'Indre et le Département :
avenant n°4 de fixation du montant de la subvention exceptionnelle
d'investissement**

VOTE : adopté à l'unanimité

2 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet d'avenant n°4 à la convention de partenariat 2018-2021 entre le
Département et le SDIS de l'Indre ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°4, ci-annexé, à la convention de partenariat 2018-
2021, ci-annexé, entre le Département et le SDIS est approuvé et monsieur le président est
autorisé à le signer

FLEURET Marc